



Plan d'action climatique

Chez Flex-on nous prenons conscience des enjeux climatiques actuels et de la responsabilité des entreprises vers une économie plus durable. C'est pour cela que Flex-on a engagé une démarche structurée visant à réduire ses impacts environnementaux et climatiques.

Ce plan d'action climatique formalise nos engagements, la méthodologie et le cadre de gouvernance mis en place. Il s'inscrit dans la stratégie RSE de l'entreprise et dans son objectif d'obtention de la certification B Corp.



Table des matières

A. Mise en contexte	4
1. Périmètre du plan de transition climatique	4
2. Démarche de transition climatique	4
3. Implication des parties prenantes	4
4. Ressources mobilisées	5
5. Gouvernance et pilotage	5
B. Engagements et objectifs climatiques	6
1. Engagement climatique global	6
2. Objectifs climatiques	6
Axe 1 – Éco-concevoir les produits et réduire l’empreinte carbone des matières premières	7
Action 1.1 – Relocaliser les approvisionnements textiles en Europe	7
Action 1.2 – Intégrer l’écoconception dans le développement des nouveaux produits	8
Action 1.3 – Développer l’économie circulaire via le programme Re-flex	8
Action 1.4 – Réduire l’impact carbone des emballages	9
Axe 2 – Agir pour décarboner le fret et les déplacements	10
Action 2.1 : Relocaliser la fabrication métal en France et passer au fret maritime depuis Taiwan	10
Action 2.2 : Achat ou leasing de la flotte de véhicules d'entreprise avec motorisation électrique ou hybride essence	11
Action 2.3 : Rédiger une politique de déplacements avec optimisation des tournées et utilisation du train en France	11
Action 2.4 : Optimiser les modes d’expédition des produits	12
Axe 3 : Favoriser la décarbonation des équipements, des services et des bâtiment Morlaàs bureaux et ateliers	13
Action 3.1 : Installer un tracker solaire pour le bâtiment de Morlaàs pour l'autoconsommation	13
Action 3.2 : Changer le contrat d’électricité pour un prestataire d’énergie électricité décarbonée et locale	14
Action 3.3 : mettre en place la récupération de l'eau de pluie pour les usages de lavage et sanitaires	14
Action 3.4 : Associer les fournisseurs et sous-traitants à la démarche	15
Action 4.1 : collecter les données d'activités manquantes ou préciser celles estimées sur le bilan 2024. Compléter le calcul des émissions en 2026	16



Mis à jour le	03/04/2026	08/04/2026		
Par	Scandar Solis et Margaux De Noyers	Scandar Solis et Margaux De Noyers		
Liste des changement	Rédaction du plan d'action	Source des données chiffrées		
Lu et approuvé par	Laurent Bordes et Caroline Bordes			
Date de validation	20/04/2026			



A. Mise en contexte

1. Périmètre du plan de transition climatique

Ce plan d'action climatique couvre l'ensemble de nos activités :

- Le site de production et les bureaux de Morlaàs
- Les activités de conception et de fabrication des produits
- Les approvisionnements en matières premières
- La logistique et la distribution
- La gestion de la fin de vie des produits

Ce périmètre permet d'avoir une vision globale et cohérente de notre impact climatique, en lien avec notre modèle économique et industriel.

Ce plan d'action climatique est rendu accessible publiquement sur le site internet de Flex-on et peut être communiqué à toute partie prenante qui en fait la demande.

2. Démarche de transition climatique

La démarche de transition climatique de Flex-on repose sur une approche progressive, adaptée à la taille et aux ressources de l'entreprise.

Elle s'articule autour de trois principes :

- Mesurer : identifier et évaluer les impacts climatiques de Flex-on à l'aide d'un bilan carbone et d'indicateurs de suivi
- Réduire : définir des priorités d'action ciblant les principaux postes d'émissions identifiés
- Améliorer : ajuster les objectifs et les actions de réduction en fonction des résultats obtenus et de l'évolution de l'entreprise

Cette approche permet d'inscrire la transition climatique de Flex-on dans le temps, avec une logique de progrès continu et une mise jour tous les 3 ans.

3. Implication des parties prenantes

Nous considérons l'implication de nos parties prenantes comme un facteur clé de réussite dans la réalisation de nos objectifs climatiques.

Dans ce cadre :

- Les salariés sont informés des actions mises en place et contribuent à l'amélioration des pratiques internes



- Les fournisseurs et partenaires sont impliqués dans la réduction des impacts environnementaux, par les matières, et surtout les transports de marchandises
- Les clients sont sensibilisés à une consommation plus responsable et à la durabilité des produits
- Les prestataires externes apportent un appui technique et méthodologique pour la mesure des impacts et l'analyse des données

Les contributions et retours des parties prenantes sont pris en compte pour faire évoluer la démarche.

4. Ressources mobilisées

La mise en œuvre du plan d'action repose sur des ressources adaptées à la taille de notre entreprise.

Elle mobilise :

- Des ressources humaines internes avec des rôles et responsabilités définis pour piloter et suivre la démarche
- Des ressources techniques, incluant des outils de suivi des consommations et des impacts environnementaux
- Des ressources matérielles et financières sont mobilisées, avec des investissements visant à réduire les impacts climatiques

Ces ressources assurent un déploiement durable et adapté de la démarche au sein de Flex-on.

5. Gouvernance et pilotage

Ce plan d'action climatique est approuvé par la direction de Flex-on, qui en assure le pilotage global.

La gouvernance du plan repose sur :

- La validation des orientations stratégiques
- Le suivi des indicateurs climatiques
- L'évaluation régulière de l'avancement des engagements
- L'adaptation du plan dans une logique d'amélioration continue

Le présent plan d'action climatique fera l'objet d'une révision au minimum tous les 36 mois afin d'intégrer l'évolution des activités, des données carbone et des objectifs climatiques de l'entreprise.



B. Engagements et objectifs climatiques

1. Engagement climatique global

Flex-on s'engage à contribuer à l'ambition mondiale visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, conformément aux recommandations scientifiques internationales.

Cet engagement guide l'ensemble des orientations du plan d'action climatique et s'inscrit dans une volonté de réduction progressive et mesurable des impacts environnementaux de l'entreprise.

2. Objectifs climatiques

À partir des résultats du bilan carbone, Flex-on a défini des objectifs climatiques qui sont spécifiques, mesurables, réalisables et limités dans le temps.

Ces objectifs visent à :

- Réduire de 5% par an les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de l'entreprise
- Limiter l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie
- Agir pour mieux organiser le fret et les déplacements
- Optimiser les consommations d'énergie, d'eau et de matières premières

Les objectifs font l'objet d'un suivi à l'aide d'indicateurs internes et pourront être ajustés en fonction des résultats observés.

Notre plan d'action climatique s'appuie sur la réalisation de notre bilan carbone 2024. À la suite de la mesure de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), nous avons défini un plan d'action structuré autour de quatre axes principaux, regroupant des actions opérationnelles déployées sur la période 2026–2028. Toutes les données chiffrées et calcul proviennent de la synthèse du bilan carbone réalisé par Scandar Solis et Margaux De Noyers avec, en support, Gaëlle Henault. Le bilan carbone complet peut être communiqué sur demande et est disponible et consultable ici : [2025-11 26_Flex-on Actions Bilan carbone](#)



Axe 1 – Éco-concevoir les produits et réduire l’empreinte carbone des matières premières

Cet axe vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre associées aux approvisionnements de matières premières, à l'écoconception de nos produits, à notre programme de seconde main et aux emballages, identifiés comme des postes significatifs dans le bilan carbone de Flex-on.

Les actions mises en œuvre dans ce cadre cherchent à réduire les distances d'approvisionnement, favoriser des matériaux à plus faible impact carbone et intégrer des principes d'écoconception dans le développement des produits.

Cet axe contribue directement à la réduction des émissions liées aux achats de biens et services et au transport en amont.

Action 1.1 – Relocaliser les approvisionnements textiles en Europe

Objectif de l'action

Réduire les émissions liées au transport amont en recherchant des fournisseurs situés en France ou en Europe pour les produits actuellement importés d'Asie (tapis, housses d'étriers, housses de casques et textiles).

Cette démarche vise notamment à :

- Réduire les distances de transport ;
- Limiter le recours au fret aérien, particulièrement émetteur de gaz à effet de serre ;
- Renforcer la cohérence avec le positionnement Made in France de l'entreprise.

Pilotes de l'action :

- Laurent Bordes
- Mathilde Ducournau

Calendrier prévisionnel :

- 2026 : identification et analyse de nouveaux fournisseurs en France ou en Europe
- 2027 : mise en place progressive de nouveaux partenariats fournisseurs lorsque cela est possible

Indicateurs de suivi :

- Part de fournisseurs européens identifiés
- Part des produits textiles sourcés en Europe ou en France

Contribution estimée à la réduction des émissions :

Réduction estimée à 6 tCO₂e, soit environ 50 % du poste concerné.



Action 1.2 – Intégrer l'écoconception dans le développement des nouveaux produits

Objectif de l'action

Intégrer des critères d'écoconception dans le développement de tout nouveau produit afin de réduire l'impact environnemental des matériaux et de leur approvisionnement.

Cette démarche consiste notamment à :

- Optimiser le choix des matériaux (type, poids, recyclabilité),
- Privilégier des matériaux provenant de France ou d'Europe lorsque cela est réalisable,
- Réduire les impacts liés au transport en amont.

Pilotes de l'action

- Laurent Bordes
- Maxime Lauberteaux

Description de l'action

Pour chaque nouveau produit développé, ou amélioration de produit déjà existant, des critères d'écoconception seront définis et intégrés dans le processus de recherche et développement.

Un rapport de conception sera réalisé afin de tracer et justifier les choix de matériaux, de procédés, les étapes du développement ainsi que le suivi qualité de la production.

Calendrier prévisionnel

Action menée de manière continue pour les produits déjà existants et le développement des nouveaux.

Indicateurs de suivi

Part des nouveaux produits intégrant des critères d'écoconception

Objectif

Atteindre 100 % de nouveaux produits intégrant des critères d'écoconception.

Action 1.3 – Développer l'économie circulaire via le programme Re-flex

Objectif de l'action

Développer l'économie circulaire autour des étriers Flex-on en mettant en avant leur réparabilité, leur réemploi et leur seconde vie grâce au programme Re-flex.

Cette initiative vise à :

- Prolonger la durée de vie des étriers,



- Réduire la production de déchets,
- Valoriser la réparabilité et le réemploi des pièces.

Pilotes de l'action

- Laurent Bordes
- Scandar Solis
- Margaux de Noyers

Description de l'action

Le programme Re-flex repose sur plusieurs leviers :

- Quantifier les rebuts de fabrication issus du fournisseur AI2P,
- Développer des points de récupération des produits usagés auprès des revendeurs,
- Organiser le transport retour vers le site de Morlaàs,
- Trier les produits récupérés afin de permettre leur reconditionnement, leur revente en seconde main ou leur don lorsque leur état le permet.

Calendrier prévisionnel

- 2026 : développement de l'offre Re-flex sur le site internet et lors d'événements, création d'une offre destinée aux revendeurs
- 2027 : déploiement du programme Re-flex auprès du réseau de revendeurs

Indicateurs de suivi

- Nombre d'étriers récupérés avec Re-flex
- Poids de matières (plastique, métal) revalorisé
- Nombre de paires reconditionnées
- Nombre de paires neuves vendues avec le bon d'achat
- Nombre de revendeurs ayant un point de collecte

Action 1.4 – Réduire l'impact carbone des emballages

Objectif de l'action

Réduire l'empreinte carbone des emballages utilisés par Flex-on en privilégiant des cartons d'emballage écolabellisés et, de préférence, produits en France, et en étudiant la possibilité d'utiliser du carton recyclé.

Cette action vise également à limiter l'impact du transport amont associé aux emballages.

Pilotes de l'action

- Laurent Bordes
- Mathilde Ducournau
- Scandar Solis



Calendrier prévisionnel

2027-2028 :

- Identification de fournisseurs français proposant des cartons écolabellisés,
- Étude de la faisabilité de l'utilisation de carton recyclé.

Indicateurs de suivi

- Part des cartons d'emballage achetés en France
- Part des cartons disposant d'un écolabel environnemental

Objectifs

- Atteindre 60 % de cartons achetés en France,
- Atteindre 100 % de cartons disposant d'un écolabel environnemental.

Axe 2 – Agir pour décarboner le fret et les déplacements

Cet axe vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport de marchandises (fret amont et aval) ainsi qu'aux déplacements professionnels, identifiés comme des postes significatifs dans le bilan carbone de Flex-on.

Les actions mises en œuvre cherchent à optimiser les modes de transport, réduire le recours au fret aérien et encourager des pratiques de mobilité plus sobres en carbone.

Cet axe contribue directement à la réduction des émissions liées :

- Au transport des matières premières et produits,
- Aux déplacements professionnels des collaborateurs,
- Aux expéditions de produits.

Action 2.1 : Relocaliser la fabrication métal en France et passer au fret maritime depuis Taiwan

Objectifs de l'action

Relocaliser la fabrication des armatures et pièces métalliques en France et réorganiser la répartition du fret.

Pilotes de l'action

- Laurent Bordes
- Mathilde Ducournau

Calendrier prévisionnel

- Cible 2026-2027 : 50% du fournisseur en France et 50% du fournisseur en Asie (Taiwan). France : fret routier. Taiwan 80% en fret maritime et 20% en fret aérien



Indicateurs de suivi

- Mise en place de l'approvisionnement France et du fret amont maritime

Objectif

- Diviser par 2 les émissions du poste de fret aérien amont pièces métalliques,
- - 30 t CO2e,

Action 2.2 : Achat ou leasing de la flotte de véhicules d'entreprise avec motorisation électrique ou hybride essence

Objectif de l'action

Réduire le poids carbone des déplacements professionnels et domicile-travail réalisés avec les voitures de société (46tCO2e - Répartition : dont 30t CO2e avec les véhicules de société gazole / 12t CO2e avec les véhicules de société essence)

Pilotes de l'action

- Laurent Bordes
- Mathilde Ducournau

Calendrier prévisionnel

- Long terme (2028) : Modifier la flotte de véhicules et sensibiliser les salariés

Indicateurs de suivi

- Choix des critères de la flotte de véhicules entreprise

Objectifs

- 100% de la flotte de véhicules de société électriques ou hybrides rechargeables dans 3 ans,
- 5% par an tCO2e sur le poste des déplacements véhicules de société,
- - 3t CO2e / an env.

Action 2.3 : Rédiger une politique de déplacements avec optimisation des tournées et utilisation du train en France

Objectif de l'action

Sensibiliser les salariés à l'impact des déplacements. Sensibiliser les salariés à l'impact carbone des différents modes de déplacements et optimiser les types de déplacements professionnels et domicile-travail. Réduire le poids carbone des déplacements professionnels (72 tCO2eq = 118t CO2e poste déplacements- 46tCO2e des émissions avec flotte de véhicules de société (voir action 2.2))

Pilotes de l'action



- Laurent Bordes
- Scandar Solis
- Margaux de Noyers

Calendrier prévisionnel

- 2026 : Rédiger les règles de déplacements professionnels (optimiser, privilégier le train jusqu'à Paris, utiliser les mobilités douces à Pau) et sensibiliser les salariés

Indicateurs de suivi

- Augmentation de la part des déplacements en train ou autres mobilités décarbonées
- Poids carbone des déplacements professionnels
- Politique déplacements rédigés
- Sensibilisation aux modes de transports réalisés pour tous les salariés
- Augmenter la part des déplacements en train en France
- Augmenter la part totale des déplacements décarbonés professionnels et domicile-travail

Objectifs

- - 3% par an / 2t tCO2e sur les déplacements autres que voitures de société

Action 2.4 : Optimiser les modes d'expédition des produits

Objectifs de l'action

Les émissions liées aux livraisons unitaires clients sont le 1er poste d'émission du bilan carbone 2024 (106t CO2e sur près de 700 t CO2e au total). Il faut donc réfléchir à la pérennité du modèle actuel de livraison des produits aux clients dans un contexte d'augmentation prévue du CA (objectif de CA*2 dans 5 ans).

Pilotes de l'action

- Laurent Bordes
- Mathilde Ducournau
- Scandar Solis

Calendrier prévisionnel

2027 : Réfléchir aux possibilités et à leur faisabilité

Indicateurs de suivi

- Limiter l'augmentation de la part des émissions de CO2e par produit vendu

Objectif

- Etude des modes de distributions moins carbonés pour définir un objectif



Axe 3 : Favoriser la décarbonation des équipements, des services et des bâtiment Morlaàs bureaux et ateliers

Cet axe vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations énergétiques et aux infrastructures, tout en intégrant les fournisseurs dans la démarche climat.

Les actions mises en œuvre cherchent à :

- Réduire la facture d'énergie et l'empreinte carbone associé
- Développer l'autoconsommation en énergie (électricité et eau)
- Engager nos fournisseurs dans cette démarche

Action 3.1 : Installer un tracker solaire pour le bâtiment de Morlaàs pour l'autoconsommation

Objectifs de l'action

Être en autoconsommation d'énergie électrique sur le de Morlaàs à la suite de l'agrandissement et la volonté de s'auto-suffire.

Pilotes de l'action

- Laurent Bordes
- Scandar Solis
- Margaux de Noyers

Calendrier prévisionnel

- 2026 : Installer le tracker solaire
- 2026-2027 : Raccorder les usages des bâtiments et autoconsommer

Indicateurs de suivi

- tCO₂e évitées
- % de kWh produits en photovoltaïque
- % de kWh utilisés en photovoltaïque
- Production annuelle d'électricité (kWh)

Objectifs

- Gain lié à la consommation d'énergie électrique : 1t CO₂e (agrandissement inclus)
- Impact des travaux de l'installation photovoltaïque : gain en impact CO₂ à moyen terme après amortissement des panneaux

Action 3.2 : Changer le contrat d'électricité pour un prestataire d'énergie électricité décarbonée et locale

Objectif de l'action



Réduire les émissions liées à la consommation d'électricité en souscrivant à un fournisseur d'énergie renouvelable et local.

Pilotes de l'action

- Mathilde Ducournau
- Scandar Solis

Calendrier prévisionnel

- 2026-2027 : Identifier et étudier des fournisseurs d'énergie électricité énergie verte et locale et comparer et analyser les contrats et offres possibles pour changer de contrat

Indicateurs de suivi

- % de kWh consommés issue d'électricité 100% décarbonée

Objectifs

- Atteindre 100 % d'électricité décarbonée à horizon 2027-2028

Action 3.3 : mettre en place la récupération de l'eau de pluie pour les usages de lavage et sanitaires

Objectif de l'action

Réduire la consommation d'eau potable en remplaçant une partie des usages par de l'eau de pluie récupérée.

Pilotes de l'action

- Laurent Bordes
- Scandar Solis
- Margaux de Noyers

Calendrier prévisionnel

- 2025 : Etude de dimensionnement et valorisation des eaux de pluie
- 2026-2027 : Travaux et raccordement des installations

Indicateurs de suivi

- Volume d'eau de pluie consommée (m³)
- % de la consommation totale d'eau couverte
- Volume d'eau de pluie récupérée (m³)

Objectifs

- Diviser par 3 la consommation d'eau potable
- Pas de gain CO2e significatif (consommation actuelle = 8kg CO2e)



- Impact positif sur la gestion des ressources en eau
- Impact en émissions CO₂e des travaux de l'installation de raccordement sur la période d'amortissement

Action 3.4 : Associer les fournisseurs et sous-traitants à la démarche

Objectifs de l'action

Les émissions liées aux livraisons unitaires clients sont le 1er poste d'émission du bilan carbone 2024 (106t CO₂e sur près de 700 t CO₂e au total). Il faut donc réfléchir à la pérennité du modèle actuel de livraison des produits aux clients dans un contexte d'augmentation prévue du CA. Le but est, également, d'améliorer la précision de notre bilan carbone sur les émissions du scope 3 en impliquant nos fournisseurs et sous-traitants dans le calcul et la réduction de leurs émissions.

Pilotes de l'action

- Laurent Bordes
- Mathilde Ducournau
- Scandar Solis
- Margaux de Noyers

Calendrier prévisionnel

- 2025 : Enquête fournisseurs et sous-traitants

Indicateurs de suivi

- Taux de fournisseurs ayant fourni des données carbone
- Politique de décarbonation de la chaîne de valeur

Objectifs

- Objectif de diminution du scope 3 de nos émissions en tCO₂e
- 100% des enquêtes fournisseurs réalisées (ceux qui représentent, au moins, 80% des dépenses)
- Réduire la part de ratios monétaires à 10% et inciter notre chaîne de valeur à calculer et réduire leurs émissions de CO₂



AXE 4 : Renforcer et améliorer la collecte des données d'activités

Cet axe vise à renforcer la qualité et la précision du suivi des émissions de gaz à effet de serre, afin de piloter efficacement la stratégie climat de Flex-on.

Action 4.1 : collecter les données d'activités manquantes ou préciser celles estimées sur le bilan 2024. Compléter le calcul des émissions en 2026

Objectifs de l'action

Fiabiliser le calcul des émissions sur toute la chaîne de valeur

Pilotes de l'action

- Laurent Bordes
- Mathilde Ducournau
- Scandar Solis
- Margaux de Noyers

Calendrier prévisionnel

- 2026 : identification des données manquantes
- 2026-2027 : mise en place d'outils et processus internes
- 2027-2028 : consolidation et amélioration continue

Indicateurs de suivi

- Outils et processus de collecte interne mis en place
- Outils mis à disposition des salariés et déployés
- Collecte régulière des données d'activités sur 2025 et 2026

Objectif

- 100% de données d'activité collectées sans données estimées



Axe stratégique	Objectif principal	Leviers d'action	Indicateurs clés	Horizon
Axe 1 – Éco-conception & matières premières	Réduire l'empreinte carbone des produits et des achats	Relocalisation des approvisionnements, écoconception, économie circulaire (Re-flex), réduction impact emballages	Part de fournisseurs UE/FR, % de nouveaux produits éco-conçus, volume de matière revalorisée, % emballages ecolabellisés	2026–2028
Axe 2 – Transport & logistique	Réduire les émissions liées au fret et aux déplacements	Fret maritime vs aérien, relocalisation production métal, flotte véhicules bas carbone, politique déplacements, optimisation expéditions	tCO ₂ e transport amont/aval, % fret maritime, % déplacements train, émissions flotte véhicules	2026–2028
Axe 3 – Énergie, eau & infrastructures	Décarboner les bâtiments et réduire les consommations de ressources	Photovoltaïque, énergie verte, récupération eau de pluie, implication fournisseurs	% électricité renouvelable, kWh autoconsommés, m ³ d'eau potable évités, tCO ₂ e énergie	2026–2028
Axe 4 – Données & pilotage carbone	Fiabiliser et améliorer le suivi des émissions GES	Amélioration collecte données, outils internes, engagement fournisseurs, fiabilisation scope 3	% données primaires collectées, réduction données estimées, couverture fournisseurs scope 3	2026–2028

Date d'écriture du document : 03/04/2026

Date de mise à jour : 08/04/2026

Auteurs : Scandar SOLIS et Margaux DE NOYERS

Validée par : Laurent et Caroline BORDES